

# FEDERATION DES MALADES ET HANDICAPES

PRISE DE PAROLE NPNS DU 24 MARS 2016

Bonjour à toutes et tous, merci d'être présents à nos côtés pour ce 8<sup>ème</sup> rassemblement.

Notre souhait aurait été ne pas être là aujourd'hui, mais malheureusement la situation des personnes malades ou en situation de handicap ne s'améliore pas.

En France plus de 14 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, chiffre en augmentation. 50 % des P.H. vivent sous ce seuil.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi le slogan « SOLIDARITE URGENCE »

**La solidarité** c'est ne plus accepter de percevoir des revenus permettant de seulement survivre et non de vivre décemment

**La solidarité** c'est favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap en proposant une politique publique de l'emploi qui ne repose pas sur la charité mais bien sur la solidarité. Depuis 2007 nous constatons une évolution de + 130 % de chômeurs en situation de handicap. Le chômage touche près d'un demi-million de Personnes dans cette situation.

**La solidarité** c'est l'inclusion des enfants malades ou handicapés dans les établissements scolaires pour leur permettre d'accéder à une éducation et à une formation. Nos associations participent d'ailleurs aux actions de sensibilisations dans ces établissements, et, ont des échanges très riches avec les élèves.

**La solidarité** c'est accepter la différence, elle ne doit pas faire peur. Il faut savoir regarder l'autre sans à priori, apprendre à le connaître avant de se croire autorisé à porter un jugement. Le droit à la différence est source d'épanouissement, d'enrichissement mutuel.

**La solidarité** c'est permettre à chacun de pouvoir se soigner. Au fil des ans le reste à charge est de plus en plus important. Les inégalités s'accroissent.

La Sécurité Sociale glisse vers la privatisation partielle, contraignant ainsi les assurés à recourir (quand ils en ont les moyens...) aux mutuelles ou aux assurances privées.

Cette situation est inacceptable.  
Nous devons retrouver cet esprit de solidarité où chacun cotisait selon ses moyens et recevait selon ses besoins

**La solidarité** c'est permettre aux associations de poursuivre leurs actions envers les personnes les plus fragiles, malades ou handicapées.

**La solidarité** c'est accorder du temps aux autres.

Sans les bénévoles nos associations ne pourraient pas accueillir toutes ces personnes malades ou handicapées qui viennent passer de bons moments avec nous et ainsi oublier leur maladie ou leur handicap.  
Grand merci à eux.

En 2011 une cinquantaine d'associations lançait un appel « investir sur la solidarité ». 5 ans après nous redisons :

**« La solidarité est à la fois une nécessité immédiate, économique et humaine, et un investissement à long terme »**

**Il est donc, plus que jamais, temps de reposer les bases d'une société dans laquelle la solidarité est partagée par tous.**